

L'«R» de La Pesse

Juin 2020 - n°

50

Le mot du Maire

Après la longue période de confinement, la nouvelle équipe municipale a pu se mettre enfin en place. Vous trouverez dans ce numéro l'organigramme voté lors du CM du 4 juin. Les 4 anciens conseillers qui ne sont pas représentés se tiennent à la disposition des nouveaux élus pour leur faire profiter des compétences acquises lors de leur mandat d'élu municipal. Faire le lien de manière dynamique !

Il ne vous échappera pas que ce sera le 50ème «R» de La Pesse. Le conseil municipal souhaite renouveler le nom de cet outil de communication. Il fait appel à vous pour soumettre vos propositions et choisir le nouveau nom pour le 51ème. Le début d'une nouvelle R ?

Faites part de vos propositions à la mairie par mail.

Le nouveau conseil municipal est composé de 7 nouveaux membres. Il appartient aux conseillers sortants de leur permettre de prendre toute la place qui doit être la leur pour que la cohésion de l'équipe se réalise rapidement. Les nouveaux conseillers ne manquent ni de volonté, ni de convictions pour aller de l'avant.

Le conseil municipal a dû immédiatement se positionner sur un sujet d'envergure : celui de la rénovation du bâtiment Relais des Skieurs. Dans ce journal, un document synthétique replace la décision d'engager la commune dans ce projet prise lors du dernier conseil municipal (compte-rendu consultable sur le site de la commune) dans un contexte plus global.

Je ne vous referai pas l'historique de la réflexion. Il est important que vous sachiez que, dans la conduite du projet, l'équipe municipale s'entoure de nombreux partenaires : Sous-Préfecture, Parc naturel régional du Haut-Jura, Communauté

de communes Haut-Jura Saint-Claude (CCHJSC), Département, Région, SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), Assistant Maître d'Ouvrage.

Les conseillers municipaux ont participé à deux réunions de présentation au stade APS (Avant Projet Sommaire) dont la dernière, mardi 2 juin, en présence de nos partenaires. A cette occasion, Mme MARTINEZ, Sous-Préfète, a affirmé l'engagement de l'Etat pour un projet structurant. Cela signifie une possibilité de subventions importantes. Les conseillers municipaux ont pu assister vendredi 22 mai à une information sur le budget communal : son fonctionnement et les incidences d'un tel projet. La création d'un logement supplémentaire et la rénovation de ceux existant doivent générer une recette supplémentaire et sensible de loyers.

Le prochain stade sera la présentation de l'APD (Avant Projet Définitif, réalisé sur la base des remarques apportées sur l'APS) qui permettra de connaître plus précisément le coût du chantier actuellement évalué à 3 000 000 € HT et de pouvoir alors monter les dossiers de subvention. Le conseil municipal aura, une fois le taux de subvention connu, à construire un plan de financement réaliste et supportable par le budget communal. Remboursement de la TVA, subventions, participation de la CCHJSC et augmentation sensible des recettes de loyer sont les leviers à actionner pour y parvenir. Aucun engagement financier allant au-delà du stade APD n'a été pris.

La CCHJSC, outre sa participation à la rénovation de l'espace Office du tourisme / agence postale a déjà fait part de sa volonté d'accompagner les élus pesserands pour le montage et le suivi de dossiers : nous ne serons pas seuls !

Si l'aspect financier est important, si le contexte actuel est favorable à une relance de la commande publique, ce projet s'inscrit avant tout dans une réflexion globale sur le patrimoine communal et les réponses qu'il peut apporter aux problématiques qui sont les nôtres. Il ne s'agit pas d'une simple réfection de bâtiment. Redynamiser le centre du village, organiser une nouvelle circulation entre les différents espaces et donner de nouvelles fonctionnalités au bâtiment sont des enjeux autrement plus essentiels. Il convient d'avancer pas à pas sans occulter les autres priorités qui s'imposent à nous.

La question de l'eau potable continuera d'être étudiée par le Syndicat des Eaux qui dispose de son propre budget. Avec la ferme volonté de trouver une réponse adaptée.

La question scolaire sera elle traitée au niveau du territoire (La Pesse / Les Bouchoux / Les Moussières) en lien avec celle de la petite enfance et de l'offre périscolaire. Elle bénéficiera du soutien et de l'accompagnement de l'Etat. Une commission Jeunesse / Petite enfance a été créée.

Il sera possible de mener tout cela de pair sans oublier tous les sujets (faut-il énumérer ?) régulièrement exposés dans

Suite en page 2

Suite de l'édito...

ces colonnes. Une réflexion à mener avec la nécessité d'avoir une vision pour notre village dans les années à venir. Ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier s'impose. C'est parfois la quadrature du cercle.

Pour y parvenir, le conseil municipal souhaite s'appuyer sur la participation citoyenne. Les commissions internes vont se réunir et feront savoir leur volonté de compter en leur sein des citoyens volontaires pour devenir des comités consultatifs. Avec l'ambition affirmée de voir les débats déboucher sur des réalisations concrètes. Vous serez informés des possibilités de vous inscrire dans l'action commune très prochainement.

Le chantier participatif de réfection de la cabane forestière du Chapuzieux va être très prochainement relancé. Partagé par les communes des Bouchoux et de La Pesse, il va donner le tempo d'une collaboration accrue avec les citoyens et les communes voisines.

Maires et adjoints des Bouchoux et de La Pesse se sont rencontrés le 8 juin. La volonté de se retrouver sur certains sujets, d'être en connexion, de créer des ponts entre les commissions municipales des deux communes est manifeste et donnera un élan à une collaboration profitable pour le territoire.

La crise traversée provoque la réflexion, la prise de conscience également à une petite échelle.

C'est en étant ouverts, solidaires et inventifs, sensibles aux questions environnementales que nous pouvons espérer être dignes de la confiance témoignée par le vote du 15 mars et ainsi remplir la mission pour laquelle nous nous sommes engagés.

De son côté le comité des fêtes s'active à la préparation de la fête de La Pesse qui aura lieu les 5 et 6 septembre. La restitution de la résidence artistique *Nature in solidum / A l'écoute de la forêt* dont le premier temps fut les siestes sonores dans le grenier de la fruitière en octobre dernier en sera un des événements. Ces 2 jours seront surtout l'occasion de nous retrouver pour vivre un moment commun. Plus que jamais une nécessité.

CLAUDE MERCIER

Plan de Sauvegarde communal

La crise sanitaire que nous traversons a mis en évidence, si besoin était, la nécessité de disposer d'un registre « plan d'alerte et d'urgence ». La liste actuelle comprend 24 noms. Après relecture des textes législatifs sur le sujet il convient de la réactualiser en cas de mise en œuvre sous l'autorité du Préfet, du plan départemental d'alerte et d'urgence: organisation des contacts périodiques avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

L'inscription sur cette liste résulte d'une démarche volontaire émanant de la personne concernée ou d'un tiers agissant pour son compte.

Les personnes résidant à leur domicile et pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés, de la prestation de compensation, de la carte mobilité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du

code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Les informations figurant sur cette liste sont :

- Les noms, prénoms et la date de naissance.
- La situation au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre nominatif.
- L'adresse, le numéro de téléphone.
- Si cela est nécessaire, les coordonnées du service intervenant à domicile et la personne à prévenir en cas d'urgence.

Cette liste confidentielle ne peut être communiquée qu'au Préfet. Les personnes en ayant connaissance (maire-secrétaire de mairie-conseillers municipaux-membres du CCAS) sont tenues au secret professionnel.

Si vous souhaitez être inscrit.e, je vous invite à en faire la demande à la mairie par un appel téléphonique, un courrier ou en vous déplaçant. Ce à tout moment de l'année.

La mairie reste à votre disposition pour vous informer sur cette démarche et ses conséquences.

CLAUDE MERCIER

**Chantiers participatifs
cabane forestière du Chapuzieux**

Suite aux chantiers de démontage de la structure et de reprise de maçonnerie à l'automne dernier, la reconstruction de la cabane va démarrer.

Deux nouveaux chantiers sont calés les vendredi/samedi 3-4 juillet et la semaine suivante, les 10-11 juillet. Il s'agit à présent d'attaquer le remontage de la charpente.

Au niveau de La Pesse, Grégoire Jubert (06 36 53 32 44) et Anthony Harel (06 50 34 47 74), tous deux très compétents dans ce domaine, vont coordonner les chantiers. Les plans sont dessinés, le bois a été scié cet automne, tout est prêt et nous nous réjouissons de cette reprise !

Comme cela avait été le cas cet automne, chacun et chacune pourront participer aux chantiers à la mesure de ses compétences. Les plus chevronnés sont sollicités pour amener quelques outils (visseuse, etc.)

On attend de savoir qui sera référent.e pour la commune des Bouchoux avec qui nous travaillons en partenariat.

N'hésitez pas à vous manifester dès à présent, selon vos disponibilités, en contactant le secrétariat de mairie.

Casse-croûtes et boissons sont offerts par les communes.

MARIE-ANNE LE MÉTAYER

Organigramme du nouveau Conseil Municipal

MAIRE : Claude MERCIER

1er ADJOINT : Julien CARNOT

2ème ADJOINTE : Marie-Anne LE MÉTAYER

3ème ADJOINT : Anthony HAREL



Commissions internes

FINANCES / ADMINISTRATION / PERSONNEL COMMUNAL :

Claude MERCIER, Julien CARNOT,
Audrey GRANDCLÉMENT

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES / TOURISME :

Audrey GRANDCLÉMENT, Jean-Christophe LÉONARD,
Claude MERCIER, Benjamin SEVESSAND

TECHNIQUES / VOIRIE / LOGEMENT / URBANISME :

Sandrine GIROD, Anthony HAREL, Grégoire JUBERT,
Benjamin SEVESSAND

JEUNESSE / PETITE ENFANCE :

C. AUGÉ-CHEVASSUS, J. CARNOT,
Jean-Christophe LÉONARD

AGRICULTURE / FORÊT / ENVIRONNEMENT :

Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Grégoire JUBERT,
Marie-Anne LE MÉTAYER, Jean-Christophe LÉONARD,
Olivier ROYDOR

DÉMOCRATIE LOCALE / CULTURE / COMMUNICATION

/ VIE ASSOCIATIVE :

Anthony HAREL, Grégoire JUBERT, Marie-Anne LE MÉTAYER,
Jean-Christophe LÉONARD, Olivier ROYDOR,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Claude MERCIER, Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Julien CARNOT,
Sandrine GIROD,
+ 4 personnes externes au Conseil Municipal

COMITÉ DES FÊTES :

Grégoire JUBERT

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Le maire est président.

Titulaires : Anthony HAREL, Grégoire JUBERT,
Benjamin SEVESSAND

Suppléants : Julien CARNOT, Audrey GRANDCLÉMENT,
Marie-Anne LE MÉTAYER

CONSEIL SYNDICAL DE LA COPROPRIÉTÉ « CENTRE COMMERCIAL » :

Olivier ROYDOR

SCIC ALVÉOLES :

Audrey GRANDCLÉMENT

Commissions externes

Liste des représentants auprès des organismes dont la commune est membre

- Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude :
Titulaire : Claude MERCIER
Suppléant : Jean-Christophe LÉONARD
- Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)
La Pesse / Les Bouchoux :
Titulaires : Caroline AUGÉ-CHEVASSUS, Julien CARNOT
Suppléant : Marie-Anne LE MÉTAYER
- Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) du Haut-Jura :
Titulaire : Anthony HAREL – Suppléant : Sandrine GIROD
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des Couloirs (centre d'incendie et de secours) :
Titulaires : Anthony HAREL, Grégoire JUBERT, Olivier ROYDOR
Suppléante : Caroline AUGÉ-CHEVASSUS
- Syndicat Intercommunal des Eaux du Haut-Jura Sud :
Titulaires : Julien CARNOT, Grégoire JUBERT
Suppléante : Anthony HAREL
- Syndicat mixte d'énergies, d'équipement et de e-communications (SIDEK) du Jura :
Délégué : Benjamin SEVESSAND
- Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) forestier des Ecollets :
Titulaires : Marie-Anne LE MÉTAYER, Jean-Christophe LÉONARD
- Communes Forestières (Fédération Nationale) :
Titulaire : Marie-Anne LE MÉTAYER
Suppléant : Olivier ROYDOR
- Parc naturel régional du Haut-Jura :
Titulaire : Audrey GRANDCLÉMENT
Suppléant : Jean-Christophe LÉONARD
- Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura (SMAAHJ) :
Titulaire : Sandrine GIROD
Suppléant : Caroline AUGÉ-CHEVASSUS
- Correspondant Défense :
Julien CARNOT
- Référents Ambroisie :
Titulaires : Olivier ROYDOR,
Jean-Marie DROMARD (agent communal)
- Association des Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam (AABLCC) :
Titulaire : Sandrine GIROD
Suppléant : Claude MERCIER

Projet de réhabilitation d'un bâtiment communal

> Les constats

Le bâtiment « Relais des Skieurs » a 35 ans. Il a déjà changé plusieurs fois de destination, a été agrandi par le Point info, ce qui donne un ensemble peu fonctionnel et peu lisible. Son entretien coûte de plus en plus cher et il n'est aujourd'hui plus aux normes qu'il s'agisse d'électricité, d'incendie ou d'accessibilité. Un audit énergétique a montré que son niveau de consommation peut être largement réduit, pour un confort amélioré de tous les occupants.

Sans ce projet, il faudrait choisir entre deux options :

- Renoncer à une ou plusieurs de ses fonctions et aux revenus correspondants et maintenir une friche au milieu du village.
- Financer une « simple » mise aux normes (avec des coûts prévisibles démesurés et peu subventionnés) et augmenter les dépenses d'entretien dans les années qui viennent, sans améliorer son fonctionnement.

> Les changements

Voici en détail pourquoi le conseil municipal de La Pesse a décidé le 4 juin 2020 de poursuivre l'étude du projet :

ESPACES	PROBLÈMES POSÉS	SOLUTIONS APPORTÉES
Office de Tourisme	Espace trop petit et non fonctionnel pour l'accueil de 10 000 personnes / an	Mise à disposition d'un espace adapté et fonctionnel, comme au point info de Lajoux.
	Cohabitation difficile entre Point info, École de Ski, agence postale	Des comptoirs mieux identifiés, des espaces de travail administratif pour pérenniser et améliorer les services touristiques et postaux
	Besoin d'espace d'accueil et de démonstration des savoir-faire locaux	Installation d'un espace de vitrines artisanales (mise en valeur de l'artisanat local et lien avec l'Atelier des Savoir-faire)
	Extension réalisée sans prise en compte de la sécurité incendie du bâtiment d'origine	Mise aux normes d'accessibilité et de sécurité
	L'extension cache l'entrée du restaurant et ne permet pas d'identifier les différents espaces	Une entrée commune pour tous les espaces
	Coût du chauffage élevé	Coût d'exploitation très diminué dans un bâtiment passif
Bar restaurant Accueil touristique Lieu de diffusion culturelle	Avis défavorable de la commission de sécurité pour la poursuite d'exploitation (enchevêtrement sans garanties des logements et des établissements recevant du public)	Équipements d'alarme, issues de secours et isolation des différents espaces en cas d'incendie
	Pas d'accès aux personnes à mobilité réduite	Respect de l'obligation d'accessibilité, confort pour tous les usagers.
	Établissement compliqué à gérer : salle trop grande en basse saison, cuisine et plonge éloignées, réserves à l'étage inférieur	Une salle modulable qui pourra être mieux utilisée pour d'autres activités, un outil de restauration ergonomique et attractif s'il devait y avoir un changement de gérance
	Inconfort thermique et phonique pour les usagers malgré des coûts de chauffage importants	Réduction drastique des coûts de chauffage et d'électricité (production photovoltaïque auto-consommée)
	Les factures d'électricité et de gaz représentent 85 % du loyer hors charges	Réduire les consommations sécurise l'activité face à l'augmentation des coûts énergétiques. Le loyer peut donc être augmenté sans menacer l'équilibre économique
	Balcon très réduit ou terrasse côté rue	Création d'une terrasse partagée
	Accès difficile à identifier et peu engageant	Meilleure visibilité et possibilité de découvrir le restaurant par sa terrasse

Logements	8 logements dont 6 studios	9 logements du studio au T4 (création d'un logement supplémentaire), une offre locative pouvant intéresser des familles
	Vétusté	Remise à neuf des logements, avec un équipement simple et au goût du jour
	Charges élevées et confort insatisfaisant, expliquant les départs réguliers de locataires	Confort thermique d'un bâtiment passif, meilleure isolation phonique, charges très réduites
	Balcons extérieurs exigus et dégradés	Création de terrasses et volets occultants pour le confort d'été
	Gestion des charges locatives lourde, risquée et litigieuse pour la commune, coût prohibitif de l'installation de compteurs pour chaque logement existant	Gestion simplifiée et recettes de loyer augmentées pour la commune, sans augmentation sensible du loyer charges comprises pour les locataires
	Logements à l'étage et non accessibles	Mise aux normes d'accessibilité pour tous les logements : une offre nouvelle sur la commune pour plus de diversité et d'intergénéralité
Rez de jardin	Vétusté de la salle communale, dont le volume est trop limité pour un usage de salle polyvalente	Un niveau accueillant le public au secrétariat de mairie, des activités de réunion ou encore le point lecture (une partie de la salle de restauration actuelle pourra être utilisée comme salle polyvalente hors saison)
	Accessibilité par le jardin uniquement	Desserte par ascenseur, permettant à la mairie d'être accessible (obligatoire en 2021)
	Système de chauffage obsolète et coûteux.	Transfert de la mairie qui voit ses coûts d'exploitation nettement diminués (bâtiment passif)
	Un volume sous utilisé (réserves, salle communale)	Création de sanitaires publics avec toilettes, douches, buanderie pour les occupants du bâtiment et les visiteurs

>>>>> A retenir



- Une entrée commune en façade sud pour tous les espaces.
- L'ascenseur dessert mairie, restaurant et logements pour une accessibilité tout public.
- Plusieurs fonctions et des espaces communs dans un bâtiment enfin chaleureux.
- Un investissement qui se finance par de fortes subventions (grâce à la qualité environnementale, sociale, économique et architecturale du projet) et par l'augmentation des recettes locatives pour la commune (sans impact pour les locataires grâce aux économies d'énergie).
- Utilisation du bois local pour la rénovation (un débouché direct pour les bois de nos forêts communales) mettant en valeur les savoir-faire locaux (bardages en tavaillon)
- Requalification du bâtiment au centre du village, en créant une place (priorité aux piétons !) et une circulation cohérente entre les divers espaces de vie et de passage.

Restitution de la résidence artistique

« Nature in solidum »



◁ A l'écoute de la forêt
Atelier avec les enfants
de l'école primaire de La Pesse

Le samedi 5 septembre, La Pesse ouvre grand ses oreilles et se met à l'écoute de son environnement sonore. A la fois objet de ravissement sensible et témoin de notre occupation collective des territoires, le paysage sonore jurassien est en perpétuelle évolution.

La commune de La Pesse, le PNR du Haut-Jura et les artistes Romain Barthélémy et Mathieu Ghezzi vous proposent de prendre le temps de l'écoute, à travers leurs approches complémentaires du territoire sonore : art sonore, science et audionaturalisme.

Dans le grenier de l'ancienne fruitière du village, vous pourrez visiter une exposition immersive et clôturer l'après-midi par un ciné-concert à partir d'images d'archives montées par la Cinémathèque des Monts Jura.

RASSEMBLEMENT DE LA BORNE AU LION

En raison du risque sanitaire lié à la pandémie de Covid 19 et des mesures de précautions qui en découlent, nous vous informons que le 55ème Rassemblement du Souvenir, prévu le 19 juillet 2020 sur le site de la Borne au Lion, ne pourra se dérouler dans les conditions habituelles.

Ainsi, la Cérémonie commémorative se tiendra en comité restreint sans la présence du public.

De même, l'apéritif est annulé ainsi que le repas champêtre qui suit habituellement.

Les très nombreux fidèles du Rassemblement pourront bien entendu se rendre sur le site durant toute la saison estivale. Seul ou en famille, il leur sera possible de rendre hommage aux Résistants tout en profitant de la beauté et des bienfaits des lieux.

Dès maintenant, les Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam ainsi que les communes de Champfromier, Chézery-Forens et La Pesse donnent rendez-vous à tous en juillet 2021 pour le 56ème Rassemblement.

Le Président, Jean-Yves Comby

Réouverture du Point Lecture de La Pesse

Le Point Lecture de La Pesse, intégré à la Médiathèque de Haut-Jura Saint-Claude, ouvre ses portes après ces longues semaines de confinement.

Nous appliquons les consignes de sécurité valable dans tous les lieux dépendants de celle-ci. Ces procédures de sécurité sont susceptibles d'évoluer rapidement et peut-être même dès juillet.

POUR LE MOIS DE JUIN

- Ouverture avec des horaires réduits soit : Mercredi de 17h à 18h – Samedi de 11h à 12h
- Il est demandé de venir avec un masque. Un gel hydroalcoolique est proposé à l'entrée.
- La consultation des œuvres est autorisée mais pas de lecture sur place.
- Si possible éviter de venir avec des enfants.
- Pas plus de deux groupes de personnes dans le local.

Les bénévoles du Point Lecture sont très heureux de pouvoir enfin vous accueillir dans ses locaux de La Pesse. A bientôt.

Animation / Ping Pong de Mots

Ping Pong de Mots est un temps d'échanges sur des sujets de société, à partir d'un support (chanson, œuvre d'art, article...) où chacun est libre d'écrire et de discuter sur le thème de la séance. L'écoute participative bienveillance est la seule condition pour s'inscrire, aucune « performance » de rédaction ou d'élocution n'est requise!

Dates > 8 et 22 juillet - 5 et 19 août - 2 et 16 septembre, soit les mercredis tous les 15 jours, de 10h à 12h. Sur inscription, 8 personnes maxi, participation libre... de 10 à 100 ans !

Fête de La Pesse

Chouette, la fête de La Pesse aura bien lieu les 5 et 6 septembre !

Au programme :

SAMEDI

RESTITUTION
RÉSIDENCE ARTISTIQUE
« Nature in solidum »
dans le grenier de la fruitière
suivi d'un CINE-CONCERT
à Alvéoles

Organisation :
commune de La Pesse

Concours de pétanque
Repas et soirée bal/concert

• • •

DIMANCHE

MATIN

Vide-grenier
Trail du Chalam
(au départ du village)
Marché artisanal
Repas cochon grillé

APRÈS-MIDI

Buvette et animations

Organisation :
A.P.E. La Pesse / Les Bouchoux,
club des Jonquilles,
association communale de Chasse,
Union Sportive et Culturelle
et Comité des Fêtes et de la Culture

Secrétariat de mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h > 12h et 13h30 > 18h30

Mercredi : 9h > 12h

Vendredi : 9h > 12h et 13h30 > 19h

Merci de bien vouloir respecter
ces horaires !

Vous emménagez ou déménagez ?
N'oubliez pas de vous signaler en mairie.